

Excideuil



Mensuel - Numéro 81 - Février 2008

À l'intérieur

- **Les infos de la commune**..... pages **2 à 5**
- **La vie des associations**..... page **6**
- **Le travail du Conseil Municipal**..... pages **7 à 8**
- **Les infos de la commune/Informations**..... page **9 à 10**
- **Et si on sortait ?**..... page **11**
- **En bref / Les permanences**..... page **12**

LES VŒUX DU MAIRE

18 janvier 2008

Mesdames, Messieurs,
Je vous remercie pour votre présence, ce soir. Elle revêt pour moi une importance particulière à l'issue de ces 13 années de mandat.
Treize années car une année a été rajoutée, en cours de route, en raison des élections présidentielles et législatives de l'année 2007.
Je veux tout d'abord vous exprimer tout le plaisir que j'ai eu d'être votre Maire, de présider aux destinées de notre Commune et d'accompagner ses habitants, mes concitoyens, durant tout ce temps.
Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait. Je vous en serai redevable tout le restant de ma vie.
Pendant toutes ces années, j'ai eu une haute conscience de la responsabilité qui m'incombait et j'y ai consacré tous mes moyens, et beaucoup de mon temps, avec passion.
On est Maire 24 h sur 24, Jour et Nuit, tous les jours.
Et le travail a été effectivement passionnant.
Ce qui a été fait, je n'aurais jamais pu le faire seul. Cela a été fait car de nom-

breuses personnes m'ont aidé.
L'obstacle le plus redoutable, le plus usant, cela finalement pas été ceux qui ne supportaient pas le moindre changement, cela a été l'inertie.
Quelle énergie, il faut, dans ce pays, pour réaliser des projets !
Lors de mon élection en 1995, l'enjeu était de taille, il fallait tenter de réveiller une belle endormie et il y avait beaucoup à faire, et notamment de nombreuses années à rattraper.
Depuis 1995, j'ai donc été le capitaine d'une équipe d'amis.
J'emploie le mot « Capitaine », car la comparaison avec l'équipage d'un vaisseau est la plus adéquate. Il y a le capitaine, l'équipage et les passagers.
Ces 13 ans n'ont pas toujours été faciles, la mer a parfois été très agitée, nous avons eu de grosses difficultés à surmonter et ce qui a fait le plus mal, ce ne sont pas les vagues, ni les tempêtes, ce sont plutôt les obstacles parfois les sabotages réalisés par certains passagers et membres de l'équipage contre le bateau.
Le bulletin municipal a scrupuleusement rapporté comment une association s'était constituée, regroupant un certain nombre de personnes aigries et n'hésitant pas à user de procédés

condamnables, diffamation, courriers anonymes, calomnies. Aujourd'hui, le bilan de cette association qui promettait monts et merveilles et a accouché d'une souris monstrueuse, est nul, inexistant.
Aujourd'hui, nous seuls pouvons présenter un bilan significatif.
La salle de spectacles est l'exemple le plus marquant puisque pour s'opposer à tout prix certains ont délibérément choisi d'oublier l'intérêt général, celui de la Commune, pour soutenir l'intérêt d'une personne, au risque de voir des investissements importants partir en fumée.
J'ai personnellement vécu de grands moments d'angoisse qui ont duré des heures, des jours, voire même des mois, en attendant les décisions de justice qui devaient être rendues.
Je ne pouvais supporter l'idée que des investissements financés par la Commune puissent être réduits à néant. Et dire que certains s'en délectaient !
A la place de la solidarité que les passagers étaient en droit d'attendre pour que le navire soit mené à bon port, il y a eu des coups bas.
Je ne souhaite à aucune des personnes qui se sont impliquées dans ces basses (suite page suivante)

ACTUALITES

Vœux du maire (suite)

manœuvres de vivre ne serait-ce qu'un dixième de ce qui m'a été imposé, à moi et à ma famille.

La haute idée que j'avais de la responsabilité que vous m'aviez confiée, si elle a parfois été très génératrice d'angoisse, m'a donné l'énergie de travailler, encore et toujours, pour surmonter les obstacles.

Le navire a donc poursuivi sa route envers et contre tout, il a fini par atteindre des mers plus calmes et il a été mis fin aux agissements des plus agités en utilisant les voies judiciaires.

Nous nous en serions bien passé, mais il a fallu faire face. Surmonter tous les obstacles a resserré les liens entre nous.

Je pense que vous saurez tenir compte du comportement des uns ou des autres lors des prochaines élections municipales.

La justice et l'équité finissent toujours par l'emporter.

Depuis 2001, nous avons un certain nombre de réalisations à notre actif.

Nous avons réalisé plus de 3.600.000€ d'investissement, plus de 2.700€ par habitant.

Cela, sans augmenter les impôts depuis 1997 et grâce aux subventions que nous avons perçues pour un montant de 926.000€.

A ce jour, nous disposons d'une trésorerie saine.

Les investissements réalisés ont été les suivants :

- rénovation de la mairie
- rénovation de l'école primaire
- mise aux normes du marché (sanitaires, eau, électricité)
- restauration du Moulin de la Baysse
- reconstruction des Tribunes
- l'aménagement de la Place du Château
- l'installation d'une aire de jeux
- différentes réalisations dans le cadre du Programme « Les Nouveaux Commanditaires » : passerelle de la Loue, bancs, pages images, camera oscura, ...
- réaménagement de la station d'épuration
- extension du camping
- travaux au cimetière
- réhabilitation du lavoir St Antoine
- réfection de la garderie périscolaire
- informatisation de la bibliothèque
- remise en état du tennis du château
- rénovation de la conduite de la Fontaine Bugeaud
- remplacement du parc informatique des écoles
- mise aux normes et réhabilitation des locaux de la cantine

- sans compter les investissements en matériel destinés à améliorer la productivité et la sécurité des agents municipaux.

Personnel

Nous avons diminué le poids financier des services que nous proposons l'été (camping et piscine).

Un agent de police municipale a été embauché afin de nous aider à faire respecter les règles du bien vivre ensemble : vandalisme, stationnement. Il vient de terminer sa formation. Pompier, il viendra aussi renforcer les effectifs du Centre de Secours durant la journée.

L'embauche d'un secrétaire général a permis un suivi et une continuité de l'action du Maire.

La progression des effectifs a été maîtrisée et le budget de fonctionnement également.

La poursuite d'actions fortes en faveur de l'habitat

- Programme de Restauration Immobilière
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- Permanence de l'Agence Départemental d'Information sur le Logement
- Mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif

Culture

Excideuil a mené une politique culturelle, laquelle a fortement contribué à lui donner une image positive sur le département.

Cinéma, chance unique pour une commune de notre taille grâce à Ciné Passion plus de 100 séances par an plus de 6000 spectateurs

Théâtre (Les Voix de l'Hiver), Art contemporain, résidences de troupes de théâtre, création, résidence d'artiste (en cours)...

Sans oublier également le travail de l'Office de Tourisme dans les salles du Castelet avec les expositions d'été.



Arnaud Le Guay a fait ses derniers vœux en tant que Maire devant plus d'une centaine de personnes.

Vie associative

Ce qui caractérise notre Commune c'est la diversité et le dynamisme de ses associations, auxquelles nous versons chaque année des subventions non négligeables environ 35.000€ chaque année, soit 245.000€ en 7 ans, dont plus de 50.000€ pour Merveilleusement Excideuil.

Je tiens ici à remercier tous les responsables associatifs pour leur énergie et leur travail.

Chaque année, de nouvelles disciplines peuvent être enseignées localement (tt et escrime), et le dynamisme d'Excideuil fait que les fédérations sont demandeuses. (suite en page 3)

ACTUALITES

Vœux du maire (suite)

Économie

- Promotion du marché au gras
- Pépinière d'entreprises
- Accompagnement de Merveilleusement Excideuil
- Office de Tourisme qui a accru son aire d'action et qui a un train d'avance sur les élus en matière d'intercommunalité :
- Aménagement de la prairie (en cours)

Action Sociale

- actions en faveur de la Jeunesse :

- Centre de loisirs
- Accueil périscolaire
- Conseil Municipal de Jeunes
- Relais Assistantes Maternelles
- Aire de jeux - Plateau Sportif

Communication

- Bulletin Municipal
- Site Internet
- Agenda Municipal
- Carte départementale pour le Tourisme
- Politique culturelle

Et pendant que nous faisons tout cela, il fallait aussi faire l'entretien courant, le travail administratif, l'accueil à la mairie, l'entretien de la voirie, la cantine (avec cette année l'histoire rocambolesque du passeport cantine), le ménage, les décorations...

En 2008, les projets suivants sont dans les cartons :

- Assainissement Rue E. Leroy puis aménagement...
- Aménagement prairie (sera terminé)
- Zone d'activités (en cours)
- Rue du 8 mai (en cours)
- Travaux école primaire (en cours)
- Équipement et sonorisation salle du château (sera terminé avant les élections)
- Diana Naturals et Oléanergie
- Aménagement de l'ancien collège pour notamment la Trésorerie et la Bibliothèque
- Enfouissement des réseaux Bd Roux Fazillac

Après six premières années de navigation, un passage au port en 2001 pour un changement équipage, nous revenons de nouveau, après 7 nouvelles années, à notre port d'attache.

Eh bien j'ai décidé de ne pas effectuer de nouveau voyage !

Comme vous le savez tous, j'ai décidé de ne pas me représenter pour un troisième mandat.

Certains s'en réjouissent, d'autres s'en désolent, je tiens à vous en expliquer les raisons.

Tout d'abord, je me bats depuis plusieurs années pour que les mandats politiques ne soient pas renouvelés plus d'une fois.

En effet, le travail n'est jamais terminé, il y a toujours énormément à faire et - j'ai pu moi-même l'expérimenter après 13 ans de mandat - il faut refaire le plein d'énergie avec de nouvelles personnes.

J'avoue que l'exemple de certains collègues maires qui le sont depuis trente ans ne me tente pas.

Il faut savoir prendre du recul, avoir une relation saine avec la fonction, savoir la lâcher !

Il faut savoir, comme le dit Kipling : « Tout perdre puis tout regagner ».

Il reste beaucoup à faire et je suis persuadé que dans certains domaines un changement des responsables va pouvoir débloquer les choses.

Je serai toujours présent localement, je continuerai à me mobiliser pour des actions qui me tiennent à cœur, mais il ne m'a pas paru envisageable ni souhaitable de me représenter à nouveau.

Personne n'est irremplaçable et il faut avoir la modestie et l'humilité de s'appliquer cette maxime à soi-même.

Je me considère néanmoins indéfectiblement lié à notre Commune et même en n'étant plus Maire, je resterai néanmoins à son service, à votre service.

Pour l'avenir, je forme les six vœux suivants :

Que les Excideuillais cessent leurs guerres fratricides ;

Que l'intercommunalité se réalise enfin ;

Que les projets économiques très importants se réalisent (ZA et Oléanergie)

Que la commune ait le courage d'utiliser les moyens dont elle s'est dotée en matière de lutte contre la vacance

Que la Commune continue de mener une politique culturelle, source de rayonnement;

Que la politique en faveur de la jeunesse se poursuive car nous avons besoin des familles et des jeunes pour envisager sereinement l'avenir ;

Il ne me reste plus qu'à vous adresser mes vœux de fraternité et de plaisirs partagés, de pardon et de joies communes, des vœux d'entraide et de découverte des autres, des vœux d'actions collectives et de solidarité.

Je remercie mes collègues élus pour tout le travail réalisé et leur soutien durant toutes ces années.

Au nom du conseil municipal, je remercie tout le personnel de la Commune pour son dévouement et le travail accompli.

Tous ensemble, nous avons un potentiel énorme, utilisons-le pour nous propulser vers l'avenir, pas pour appuyer sur le frein !

Bonne route au vaisseau Excideuil et peut être à bientôt lors d'une prochaine escale !

Merci

ACTUALITES

Résidence d'artiste

Un ensemble d'une dizaine d'organismes, en convention avec la DRAC/Ministère de la Culture et le Conseil Général de la Dordogne, coordonné par l'ADDC Arts plastiques et soutenu par le Conseil Régional d'Aquitaine, accueillent à tour de rôle des plasticiens : **c'est le principe des Résidences de l'Art en Dordogne.**

Par le biais de conventions et de partenariats, les différents territoires du département peuvent ainsi accueillir de jeunes artistes de tous horizons, en activant les réseaux locaux, et permettre ainsi l'accession à l'art pour tous.

Le territoire d'Excideuil, à travers l'association Excit'oeil, quelques communes du canton, l'Office de Tourisme et le conseiller pédagogique de l'Éducation nationale, a ainsi adhéré à ce principe et organisé plusieurs réunions pour l'accueil d'un artiste en 2008.

En octobre, une présélection de dossiers d'artistes a été effectuée et envoyée à la DRAC Aquitaine pour avis. Deux noms ont émergé : celui du sculpteur, architecte et vidéaste Laurent Sfar ainsi que celui d'Elsa Mazeau, photographe et vidéaste.

Le comité de pilotage, réuni en novembre à la mairie d'Excideuil, a invité ces deux artistes à décrire plus précisément leur travail et leur démarche artistique avant de choisir finalement **Elsa Mazeau.**

Cette enseignante aux Beaux-Arts de Tarbes, titulaire d'un diplôme national supérieur d'arts plastiques obtenu à Paris, âgée de 33 ans, axe principalement son travail autour de la photographie.

Elle a fait ses premières photos chez les Indiens Yanomami au Brésil dans le cadre d'une mission avec "Médecins du Monde". Elle a depuis gardé l'habitude d'aller à la rencontre des gens avant de les photographier.

Elsa Mazeau travaille beaucoup dans les lieux publics et sa démarche s'adresse à un public large en explorant les manières dont les individus sont déterminés dans leur environne-

ment. Les gens deviennent des modèles et des narrateurs. Elle a déjà effectué plusieurs résidences, à Blanc-Mesnil, Royan et au Japon et est capable de s'adapter à des contextes très différents.

Le premier volet de la résidence se déroulera du :
9 février au 2 mars

Durant cette période, Elsa Mazeau exposera ses oeuvres dans les salles du Castelet. Un vernissage organisé par l'Association Excit'oeil aura lieu à 18h30 pour le public mais la presse sera conviée dès 17 heures. Pendant cette période l'artiste sera présente sur le canton, et commencera son travail d'exploration du territoire.

L'exposition sera ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 16h à 19h, le jeudi matin de 10h à 12h, les samedis et dimanches de 15h à 18h.

Le deuxième volet de la Résidence se déroulera du 12 au 27 avril 2008 et sera suivi d'un troisième volet du 17 au 25 mai, du quatrième volet tout le mois de septembre puis fin de la Résidence et restitution du travail devant le public.

Pour rendre complète et participative cette résidence d'artiste, l'Association Excit'oeil s'est engagée à ménager des rencontres avec le Lycée Giraud de Borneil et avec l'école primaire ainsi que les entreprises et les particuliers.



Elsa Mazeau a été retenue pour effectuer une résidence d'artiste sur le territoire d'Excideuil

Un nouveau directeur à la Poste



Jean-Pierre Bigot et Julien Picard.

Julien Picard, nouveau directeur d'établissement d'Excideuil, a pris ses fonctions auprès de toute son équipe le 9 janvier.

Agé de 31 ans, cet habitant de

Thiviers est entré au sein de la Banque Postale, alors encore appelée la Poste, il y a dix ans, en formation BTS Force de vente en alternance avant d'être définitivement intégré. Il a gravi les échelons en passant les concours et est aujourd'hui promu directeur d'établissement.

Du fait de ses anciennes fonctions en tant que formateur des conseillers financiers du Périgord Vert, Julien Picard connaît déjà bien la région d'Excideuil et compte y développer les services financiers et courriers.

Jean-Pierre Bigot, qui exerçait ces fonctions jusqu'à présent, reste dans l'établissement et le secondera en tant que directeur adjoint.

ACTUALITES

Voix de l'Hiver

« Fougères » ou comment créer des images avec des sons



Les bouts de choux ont apprécié ce spectacle sonore original.

Dans le cadre de la programmation 2007/2008 des Voix de l'Hiver, un spectacle scolaire a eu lieu à l'école maternelle pour les élèves de la commune mais également ceux du Toulon de Périgueux.

Soutenu par l'ADAM 24, ce spectacle mettait en scène l'univers sonore des

Jean Pallandre et Marc Pichelin, fondateurs du collectif artistique "Ouïe-dire", ont présenté "Fougères", un travail musical qui est une écoute sensible du quotidien et une prise en compte du réel comme source de poésie et de musique. Les deux musiciens passent la plupart de leur temps à écouter pousser les fougères (d'où le titre du spectacle), avec ce qu'il y a autour : les grillons, les mouches, le vent dans les feuilles et les avions dans le ciel. Ils s'intéressent à tout ce qui vit et enregistrent, créent des phonographies (photographies pour l'oreille) où l'on retrouve les paysages sonores qu'ils ont rencontrés.

C'est ainsi que les petites oreilles des bouts de choux des deux écoles maternelles ont été sensibilisées à l'écoute de différents sons qui les ont tour à tour étonnés, effrayés, amusés ou fait rire aux éclats.

Ces sons, obtenus avec des objets simples, du quotidien, amplifiés par une console, représentent un excellent moyen d'éveil des sens.

A chaque représentation, les deux compositeurs improvisent de nouveaux sons afin que chaque spectacle soit unique. Les enfants ont été très attentifs et ont beaucoup apprécié.

compositeurs Jean Pallandre et Marc Pichelin.

Cité scolaire Giraut de Borneilh

Voyage au coeur de l'Amérique Latine

Dans le cadre de l'enseignement de l'espagnol et de l'éducation musicale dispensés en classes de 4ème et 3ème du collège, l'équipe pédagogique a demandé à un intervenant extérieur d'animer une après-midi de découverte de l'Amérique Latine au travers des rythmes et chants de ses différents pays.

C'est le chanteur et musicien Sensemaya qui est intervenu auprès des élèves dans la salle de spectacles du château.

Agréé par les Rectorats d'Académie au niveau national, Sensemaya est fort de son expérience de près d'une vingtaine d'années dans la découverte de la chanson et la culture latino-américaine en milieu scolaire. Chaque année, il sensibilise plus de 35 000 élèves à travers plus de 200 concerts dans la France entière.

En musique et chansons, à l'aide d'une vingtaine d'instruments traditionnels tels la flûte de Pan, les Pezunas, la conga ou le charango, Sensemaya retrace un fil conducteur de l'histoire de l'Amérique Latine : des civilisations précolombiennes à l'arrivée des Conquistadores, du Triangle de l'esclavage à l'évolution vers l'Europe.

Durant une heure et demi, les élèves des classes concernées ont ainsi pu découvrir une culture et une histoire très

riches à travers le dynamisme d'un homme passionné qui tient à faire participer les élèves de façon active.

Cette intervention a montré tout l'intérêt d'un apprentissage à la fois ludique et très instructif qui rentre dans le cadre d'un projet pédagogique culturel important.



Avec ses vêtements traditionnels, sa vingtaine d'instruments et son dynamisme incroyable, Sensemaya fait partager sa passion pour le continent latino-américain.

LE SPORT

Avenir Excideuil Rugby

Gilles Dufraisse - Place Bugeaud - 05 53 52 41 05

Les "abeilles" engluées au pays des pruneaux : défaite des jaunes et noirs 07 à 08 face à St Aubin

Cela s'annonçait difficile pour les hommes du président Gilles Dufraisse. L'absence d'une ligne de trois quart quasi complète faisait défaut en terre lot et garonnaise et comble de malchance en tout début de rencontre c'était au tour de Roubenne (le demi de mêlée) de se blesser durement.

Jean-Pierre Juge a beau composer, les solutions deviennent compliquées à trouver mais c'est sans compter sur l'application de tous ces jeunes à se mobiliser pour pallier toutes ces mésaventures.

Le "huit de devant" de Saint-Aubin s'employa à user le paquet "jaunes et noirs" qui, une nouvelle fois, résista bien.

Le terrain gras aidant les avants locaux, leur jeu se cantonna dans le petit périmètre. Les abeilles gâchèrent quelques bonnes occasions. Mais cette équipe très remodelée derrière essaya de faire un "jeu de passe". Malheureusement seul Greg Géraud sur la fin transperça la défense noire. Nicolas Favard se révéla aussi en buteur du jour pour transformer l'essai. L'indiscipline Excideuilaise est aussi la raison de cette défaite. Le référé du jour a vu "blanc" et a permis aux locaux de jouer en supériorité numérique durant pratiquement 40 minutes. Il y a pas mal de chose à rectifier de ce côté-là même si certains cartons furent très "sévères" alors que de mauvais gestes locaux restèrent impunis !

Excideuil Sports et Loisirs

Jean-François Aublant - St Jory Las Bloux - 05 53 52 72 90

Section TENNIS DE TABLE

Les équipes de tennis de table continuent leur chemin dans le championnat et obtiennent d'excellents résultats :

- L'équipe 1 départementale 3 a gagné son match contre l'équipe de Coulounieix 16 à 2 joué à Coulounieix
- En championnat Départemental 3, l'équipe d'Excideuil 2 a gagné 12 à 6 contre l'équipe Sarliac 6 en match joué à Sarliac.

LA CULTURE

Section OCCITAN

Brigitte Miremont ou Brigita Miremont propose une pause occitane avec cette jolie petite fable :

Los tòca-mans

Eran partits bèl temps i a,
Per auvir dire van tornar.
Los tòca-mans son deus ausèls

Que tòrnan emb las primadèlas.
Per parlar castèls dins la luna
Sus lo mercat, lèu van tornar.
Son a cercar la molonada.
Los tòca-mans son maliciós.

Tira que vira e causa outra...
Pòdon parlar emb lo pesuc.
Coma babòts per la lum,
Son atirats per la votz vòstra.

E que vos vejan en tropelada,
Los tòca-mans lèu lèu se pausan.
Laidonc, podretz vos aprochar.
Los migradors son amistós.

Los tòca-mans son deus ausèls
Que tornan emb las primadèlas.
Los migradors son giroletas,
S'envolaràn al ventarèl.

Petite traduction pour les non-initiés :

Les serre-mains

Ils étaient partis, il y a quelque temps. A ce qu'on dit, ils vont revenir. Les serre-mains sont des oiseaux qui reviennent comme les primevères

Pour parler châteaux dans la lune, on les revoit sur les marchés. Ils sont partout où il y a foule, les serre-mains sont malicieux.

Ceci, cela, de choses et d'autres ils peuvent parler avec recherche. Et comme hannetons par la lumière, ils sont attirés par votre voix.

Qu'ils voient un groupe ? Vite ! Les serre-mains se posent.

Vous pourrez donc les approcher ces migrants sont amicaux.

Les serre-mains sont des oiseaux qui reviennent comme les primevères. Les migrants sont girouettes, ils s'envoleront au petit vent.

Bibliothèque Municipale

Joëlle Lansac - Place Roger Célérier - 05 53 62 15 42

Un jour... Un conte

Joëlle Lansac et les conteurs de l'association Biblioconte vous invitent à la bibliothèque un mercredi par mois à 10h30 aux dates suivantes :

- Le 6 février
- Le 12 mars
- Le 2 avril
- Le 14 mai
- Le 4 juin

Les séances de contes ont un succès fou auprès du public, jeune ou moins jeune et attirent à chaque séance plus de soixante-dix passionnés d'histoires racontées.

Alors vous aussi, n'hésitez pas à vous y rendre, c'est gratuit et c'est pour tous !



Le travail du Conseil Municipal

Les principales délibérations

Le 8 novembre, le Conseil Municipal, a pris les délibérations suivantes :

◆ Le Maire a commenté les tableaux, distribués à ses collègues, représentant les bilans d'exploitation du camping municipal et de la piscine.

En raison des conditions climatiques le bilan d'exploitation de la piscine présentait un déficit de 3 365,39€.

Par contre, le bilan d'exploitation du camping présentait un déficit de seulement 1 578,52€.

Concernant le camping, le renouvellement de la délégation de service public sous la forme d'un contrat d'affermage, continue à porter ses fruits. Il génère une réduction importante du déficit de fonctionnement tout en permettant à un couple de toucher des revenus non négligeables.

On a enregistré une hausse de la fréquentation du camping par rapport aux années précédentes (73 camping-cars, 17 caravanes et 60 tentes).

Les déficits cumulés du camping et de la piscine s'élèvent donc à 4 943,91€ pour l'été 2007.

◆ Les Commissions Urbanisme et Travaux se sont réunies le jeudi 18 octobre en présence de M Philippe JOUGLET - Directeur du PACT'ARIM 24 pour valider la liste des immeubles pouvant être mis en Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de Travaux et soumise à Enquête Publique.

La liste des immeubles concernés est la suivante :

- * N° AB 0273 - 1 place Camille BEDIN (Code îlot : 6)
- * N° AB 0596 - rue Saint Georges (Code îlot : 7)
- * N° AB 0493 - rue Saint Georges (Code îlot : 7)
- * N° AB 0302 - 8 rue des Cendres (Code îlot : 7)
- * N° AB 0289 - 24 rue des Cendres (Code îlot : 10)
- * N° AB 0208 - 20 rue Jean Jaurès (Code îlot : 11)
- * N° AB 0527 - 26 rue Jean Jaurès (Code îlot : 11)
- * N° AB 0202 - 30 rue Jean Jaurès (Code îlot : 11)

- * N° AB 0201 - 32 rue Jean Jaurès (Code îlot : 11)
- * N° AB 0189 - 8 rue Jean Cha-voix (Code îlot : 11)
- * N° AB 0187 - 10 rue Jean Cha-voix (Code îlot : 11)
- * N° AB 0166 - 13 rue Jean Cha-voix (Code îlot : 12)
- * N° AB 0179 - 23 rue Jean Cha-voix (Code îlot : 12)
- * N° AB 0170 - 16 rue d'Isly (Code îlot : 12)
- * N° AB 0159 - 4 rue de la Pro-cession (Code îlot : 12)
- * N° AB 0153 - 5 rue de la Pro-cession (Code îlot : 13)
- * N° AB 0371 - 37 rue Gambetta (Code îlot : C)

Il est proposé d'organiser prochainement une réunion avec les 17 propriétaires concernés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la liste des immeubles cités ci-dessus, a autorisé le Maire à saisir le Préfet de la Dordogne aux fins de prescription de l'ouverture de l'enquête publique préalable à la mise en DUP de travaux.

◆ Le Maire a présenté à ses collègues la convention cadre relative à l'équipement informatique des écoles de Dordogne.

Dans le cadre d'une convention, l'État et le Conseil Général de la Dordogne ont proposé de contribuer à cet équipement sous forme de subventions, en 2007 et 2008. Des configurations-type de postes informatiques ont été négociées par l'État auprès de l'UGAP, au prix de 540€ HT par poste, afin de permettre l'acquisition, pour un coût et une garantie de maintenance sur site avantageux pour la commune.

Les participations de l'État et du Département sont fixées à hauteur de 40% pour l'État et 40% pour le département, soit 80% du total HT des achats pour les communes de moins de 2000 habitants. Le solde, représentant 20% du total HT des achats, reste à la charge de la collectivité.

Les besoins recensés par l'inspection académique sont de 4 ordinateurs pour l'école maternelle et de 6 ordinateurs pour l'école primaire.

Compte tenu des besoins exprimés par les utilisateurs, il a été proposé de faire l'acquisition de 4 ordinateurs pour

l'école maternelle et de 12 ordinateurs pour l'école primaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de l'acquisition de 16 ordinateurs, a arrêté les modalités de financement exposées ci-dessus, a mandaté le Maire pour solliciter les subventions auprès de l'État, au titre de la DGE 2007 et auprès du Conseil Général de la Dordogne.

◆ Le Contrat d'Objectifs est un contrat pluriannuel d'investissement des communes pour les équipements publics communaux ou intercommunaux structurants à l'exception de ceux qui peuvent être financés sur les programmes départementaux.

Le périmètre géographique du contrat est le canton, il est conclu pour les années budgétaires 2007, 2008, 2009, 2010 entre le Conseil Général et les Communes du canton ou les structures intercommunales du canton (syndicats intercommunaux, communautés de communes).

Pour l'exercice 2008, le Maire a proposé l'inscription des opérations suivante :

⇒ 4^{ème} tranche des travaux de l'école primaire pour un montant estimatif des travaux de 50 000 € HT.

⇒ Réalisation de la nouvelle voie entre la rue du Docteur TOCHEPORT et l'avenue de la gare (RD 77) pour un montant estimatif de 15 000€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a accepté l'inscription de ces opérations dans le cadre du Contrat d'Objectifs 2007-2010, a chargé le Maire de lancer, si nécessaire, les consultations de marché public préalables à la réalisation de ces opérations, a donné mandat au Maire pour signer, avec le Conseil Général, les avenants au Contrat d'Objectifs 2007-2010.

◆ Le Conseil municipal au cours de sa séance du 15 octobre 2007 a désigné la société SARL « Z PROFESSIONNEL », ZI La Mouline, 44 rue des frères lumière, 33560 CARBON BLANC, pour les deux lots concernant la fourniture et l'installation de matériel de sonorisation et d'éclairage.

Le montant total de ces fournitures et des frais d'installation et de formation des personnels s'élève à **44.202,86 HT soit 52.866,62 € TTC.**



La société SARL « Z PROFESSIONNEL » a fourni un devis complémentaire de fixation et motorisation. Ce type d'installation, bien que ne supprimant pas toute intervention en hauteur, réduit considérablement les risques de chutes de matériel et les risques d'accidents professionnels fréquents lors de ces manipulations.

Le montant de cette option s'élève à **18.672,96€ HT soit 22.332,86€ TTC.**

La totalité de l'opération s'élève donc à **62.875,82€ HT soit 75.199,48€ TTC** et est subventionnée à hauteur de **19.180€ HT** par le Conseil Général dans le cadre du Contrat d'Objectif 2007-2010.

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 abstention (Mr BOSSAVY), a accepté la proposition qui vient de lui être faite, a donné mandat au Maire pour signer tous les documents relatifs à cette affaire.

◆ Le Maire a informé ses collègues de la lettre envoyée par la proviseure de la Cité Scolaire, Mme Baillou, concernant la projection d'un film pédagogique intitulé « L'Avocat de la terreur » le vendredi 16 novembre 2007 dans la salle de spectacles du château.

15 élèves de terminale et 65 élèves de seconde soit 80 élèves ont assisté à cette séance spéciale.

Mme Baillou demandait au Conseil Municipal une participation financière à hauteur de 50% du prix des billets dont le coût s'élevait à 2,50€ l'un ;

La participation de la municipalité serait donc de 1,25€ par élève : 1,25€ x 80 élèves soit 100€ au total.

La cité scolaire n'avait pas pu participer à la semaine de cinéma qui s'est déroulée du 1^{er} au 6 octobre car elle souhaitait attendre la séance du 16 novembre qui rentrait dans un cadre pédagogique précis.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté de participer, exceptionnellement, à hauteur de 50% au financement prix des billets pour la séance

spéciale de la cité scolaire destinée à 80 élèves et dont le coût total s'élève à 100€.

Il est précisé que cette participation financière est accordée à titre exceptionnel en dehors de la semaine de cinéma.

◆ Le Maire a informé ses collègues de la demande formulée par l'association à but humanitaire Enfance Action de pouvoir utiliser la salle de spectacles du château, si possible, à titre gracieux aux dates suivantes :

* Le lundi 31 décembre 2007 pour l'organisation d'un repas de la St Sylvestre

* Le samedi 9 février 2008 pour l'organisation d'un repas dans le cadre de la clôture d'une manifestation en collaboration avec l'école primaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé l'association à but humanitaire Enfance Action à disposer, à titre gracieux, de la salle de spectacles du château aux dates citées ci-dessus.

◆ Les membres du Conseil Municipal ont été informés que par arrêté du 18 octobre 2007, la commune est reconnue en état de catastrophe naturelle pour « inondations et coulées de boue ».

◆ M et Mme Jean Michel HOUZÉ ont saisi le Tribunal administratif de Bordeaux de deux requêtes :

* un recours pour excès de pouvoir contre le passeport de la cantine ;

* une requête aux fins de référé suspension pour contester la lettre du Maire qui les enjoint de signer le passeport cantine sous peine d'exclusion de leur enfant du restaurant scolaire.

Il a demandé à ses collègues l'autorisation d'ester en justice pour assurer la défense de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à assurer la défense de la commune devant le Tribunal administratif de Bordeaux pour les deux

recours déposés par M et Mme Jean Michel HOUZÉ.

◆ M REYDI a adressé ses remerciements pour l'article paru dans le journal Sud-ouest et celui publié sur le site Internet de la ville au sujet de l'installation de sa femme, Laurence, comme coiffeuse à domicile.

◆ M et Mme JARRY on adressé un courrier concernant les dégâts subis en raison des intempéries du 14 juin 2007. Le nécessaire sera fait pour que le trottoir soit remis en état rapidement.

◆ M BALLERIO a demandé où en était l'étude des travaux concernant l'écoulement des eaux du ruisseau « Le Pontillou » et la traversée sous l'avenue Eugène LEROY.

Les Commissions Urbanisme et Travaux se sont déplacées pour étudier le problème. Un courrier va être adressé au Président du Conseil Général afin qu'une étude complète, concernant l'optimisation de l'écoulement de l'eau du ruisseau, soit réalisée par le service de la Direction des Routes.

◆ Le maire a invité ses collègues à participer à la cérémonie du 11 novembre et remercie Monsieur Vaugrenard pour la qualité du travail de recherche qu'il a réalisé sur les monuments aux morts de la ville et sur les morts de la Guerre de 1914/1918.

Une plaque commémorative à la mémoire de M Jean LAPLANTE sera dévoilée, en présence de sa famille, à l'occasion de la cérémonie.

Les bulletins municipaux sont également consultables et téléchargeables à l'adresse suivante :

www.excideuil.fr

INFORMATIONS

Assistante Sociale

Mme Lombarteix n'est plus assistante sociale du secteur d'Excideuil. En attendant la nomination d'une nouvelle assistante sociale, des permanences continuent d'avoir lieu au Centre Médico Social, rue André Audy.

Contact 05 53 62 40 62.

ACTUALITES

Conseil Municipal de Jeunes



Les quinze nouveaux conseillers fins prêts pour assurer un mandat de deux ans.

La rentrée scolaire 2007 m a r q u a i t aussi la fin du précédent mandat des Conseillers municipaux jeunes de la commune.

Ainsi, après une campagne électo-

rales à mener. Ces premières réunions ont permis de connaître les grands thèmes privilégiés des jeunes. Les actions devraient être ciblées autour de l'écologie (avec, par exemple, l'installation de poubelles pour le tri sélectif à l'école primaire) et autour du sport.

De plus, les conseillers devront effectuer le suivi du parrainage d'une action en faveur du Sénégal proposée par le GREF Dordogne (Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontières).

Cette action consiste à acheter un mouton au Sénégal par l'intermédiaire du GREF. Ce mouton est élevé sur place puis revendu. Le fruit de la vente doit permettre l'achat de matériel scolaire pour les enfants des villages concernés.

A long terme, les sénégalais devront être capable de dégager un bénéfice à réinvestir dans d'autres moutons pour leur permettre de vivre mieux.

Le CMJ devra profiter de son mandat de deux ans pour effectuer le suivi du projet.

Les nouveaux élus :

Pour le primaire : Milan Guedec; Pierre Montillet; Florentin Pouyadou; Anaïs Fougeray; Margot Noailles; Quentin Menot; Théo Curti; Salomé Curti.

Pour le collège : Alix Chipault; Sophie Deleron; Justine Derouck; Paige Kilford; Servan Le Guay; Chloë Oby; Christophe Segonzac

rale digne des seniors, les élections pour le mandat 2007/2009 se sont déroulées en décembre 2007 et quinze conseillers ont été élus par leurs camarades de classe.

Le conseil municipal de jeunes d'Excideuil est en effet composé de sept élèves de l'école primaire des classes de CM1/CM2 et de huit élèves du collège des classes de 6ème.

Après les élections et dès la rentrée des vacances de Noël, les jeunes conseillers ont tenu leurs premières réunions du Conseil municipal où ils se sont présentés individuellement et ont commencé à présenter leurs idées pour les futures

Marché au gras et aux truffes



Bernard Lansac et la petite Rasmine ont montré aux enfants leur technique pour rechercher le diamant noir.

Le second marché au gras et aux truffes était consacré au diamant noir avec un marché primé des producteurs de gras couplé avec le marché primé des trufficulteurs.

A cette occasion, Bernard Portail avait préparé un velouté de truffe et Pierre Vouters, le président du Groupement des trufficulteurs de St Pantaly, avait préparé du beurre truffé.

truffe à l'aide d'un chien.

Bernard Lansac, secrétaire du Groupement, a ainsi expliqué aux enfants ce qu'était la truffe, ses modes de culture et les différentes techniques pour la trouver (à la mouche, avec un cochon ou un chien) tandis que sa petite chienne Rasmine recherchait le précieux diamant noir du Périgord.

Puis, Ginette Soulier et Pierre Vouters, également membres de la Confrérie de la truffe et du foie gras ont remis des diplômes aux trufficulteurs présents avec leur costume d'apparat dont ils ont expliqué la signification aux enfants de l'école primaire. Dominique Florentin a ainsi été récompensée pour le plus gros apport de truffes. La plus grosse truffe sur ce marché pesait 180g. Un diplôme de fidélité a également été attribué au groupement pour sa présence fidèle et indispensable sous la halle municipale durant la saison depuis de nombreuses années.

Les producteurs de gras n'ont pas été oubliés et eux aussi se sont vu remettre des diplômes pour la qualité de leurs foies gras.

Le classement est le suivant : 1er M Sagne, 2nd M Dumaïn, 3ème Mme Dupuy.

Enfin, la traditionnelle tombola a permis à trois heureux clients de gagner des lots de produits du marché d'une valeur de 15€ : Mesdames Grasdepot et Garrigue d'Excideuil et M Quittet de Génis.

Ces deux délicieux mets ont été proposés à la dégustation et le public a particulièrement apprécié ces recettes.

Les enfants des classes de CM1/CM2 et Cliss de l'école primaire avaient été conviés par le comité à participer à cette matinée spéciale afin de découvrir ou redécouvrir la truffe.

Pour cela, des panneaux explicatifs ont été disposés par les trufficulteurs et une mini-truffière a été installée sous la halle afin d'effectuer une démonstration de recherche de

Pour plus de renseignements :
05 53 55 31 05 ou www.excideuil.fr

INFORMATIONS

Appel aux bonnes volontés

A l'occasion des élections municipales et cantonales qui se dérouleront les

**Dimanche 9 et 16 mars de 8h à 18h
AU NOUVEAU GYMNASSE**

Il y aura deux bureaux de vote.

La municipalité lance un appel aux excideuillais majeurs inscrits sur les listes électorales et qui serait intéressés pour être **assesseurs et scrutateurs**, à ces deux dates.

Les assesseurs ont pour rôle de tenir le bureau de vote, avec les élus.

Les scrutateurs ont pour rôle le dépouillage des bulletins de vote.

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie au 05 53 55 31 05. De plus, une soirée de formation se déroulera le

Mercredi 5 mars à 20h30 salle du conseil de la Mairie

Amélioration de l'habitat

Depuis le 1er janvier 2008, Juliette Nevers remplace Yann Le Daré en tant qu'animatrice de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

A compter du 21 janvier 2008, les permanences auront lieu les

**Vendredi de 9h30 à 11h30
À la Mairie**

Les dates des permanences du 1er trimestre :

• 25 janvier; 1er février; 8 février; 15 février; 22 février; 29 février; 7 mars; 14 mars; 21 mars; 28 mars

**Pour contacter Juliette Nevers : 06 74 68 65 48
Mairie - Rue Lamy - 24800 THIVIERS**

Avis de passage

Certaines entreprises spécialisées dans les traitements anti termites et anti xylophage informent la population qu'elles lancent une campagne d'information gratuite concernant les problèmes parasitaires des habitations.

Leur démarche consiste à contacter les propriétaires par téléphone.

Ils ne permettent EN AUCUN CAS, à leurs techniciens de se présenter comme **envoyés par la Mairie**.

Prudence ! Si vous êtes démarchés par une société se disant envoyée par la Mairie, ce n'est pas le cas.

Recensement militaire

Les jeunes adolescents, filles et garçons, ont l'obligation de se faire recenser auprès de la Mairie de leur domicile dès leur **16ème anniversaire ou dans les trois mois qui suivent**.

Les jeunes ou leur représentant légal doivent se munir :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille des parents.

Lors de votre inscription sur les listes de recensement, une

attestation de recensement, valable jusqu'au 18ème anniversaire sera délivrée ainsi qu'un livret d'information.

Cette attestation doit être conservée car elle sera demandée lors d'inscription aux examens (baccalauréat, brevet, permis de conduire) et lors de la Journée d'Appel de préparation à la Défense (JAPD).

Propriétaires, locataires : qu'est-ce qu'un logement décent ?

Aujourd'hui, tout logement occupé par un locataire ou un sous-locataire pour son habitation principale doit être conforme à des caractéristiques de décence (article 6 de la loi n°89-642 du 6 juillet 1989 modifiée par l'article 187 de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000 applicable par décret n°2002-120 du 30 janvier 2002).

Trois principes permettent d'évaluer la conformité aux caractéristiques de décence :

⇒ Le logement ne doit pas présenter de risques manifestes pour la sécurité physique des occupants,

⇒ Le logement ne doit pas présenter de risques manifestes pour la santé des occupants,

⇒ Il doit être pourvu des équipements habituels permettant d'habiter normalement le logement.

Quelques exemples de non-décence :

⇒ Les sols ne sont pas solides,

⇒ La toiture n'est pas étanche,

⇒ Les escaliers sont dangereux,

⇒ Les fenêtres ne sont pas étanches à l'eau,

⇒ Présence d'infiltrations ou remontées d'eau

⇒ Présence de plomb dans les peintures

⇒ Dangerosité de l'installation électrique

⇒ Pas d'eau chaude, de pression ou de siphon,

⇒ Pas de séparation entre la cuisine et les WC

⇒ Impossibilité de chauffer correctement le logement

Que faire pour mettre le logement en conformité ?

Le locataire doit contacter son propriétaire afin de l'informer par écrit des signes de non-conformité du logement aux caractéristiques de décences.

Si votre propriétaire est d'accord avec vous, faites préciser par lettre recommandée avec AR les travaux à réaliser et les délais de réalisation.

S'il n'est pas d'accord et conteste, le locataire doit le mettre en demeure par lettre en recommandé avec AR.

Il peut saisir la Commission Départementale de conciliation en s'adressant à la Direction Départementale de l'Équipement du Département, unité territoriale du Périgord Vert (05 53 60 80 20) ou demander en justice la réalisation des travaux. Si le propriétaire ne réalise pas les travaux, le juge peut réduire ou suspendre le versement du loyer jusqu'à l'exécution des travaux.

**Pour en savoir plus, contactez l'ADIL au 05.53.09.89.89
Permanences à la Mairie les 4ème jeudi du mois
le matin.**

ET SI ON SORTAIT ?

Pas la peine d'aller « au diable », vous trouverez tout sur votre canton !

VOIX DE L'HIVER

Excideuil

L'association Excit'œil, l'ADAM 24 et la Municipalité présentent :

Mardi 5 Février 2008 à 20h30, salle de spectacles du château

Conférence Dansée : « De la tradition à la création » avec Shiro Daïmon

Cette conférence présente les origines du théâtre Nô et Kabuki et des danses de la tradition japonaise jusqu'aux créations chorégraphiques de Shiro Daïmon (improvisation, commentaires, échanges).

Shiro Daïmon

Danseur et chorégraphe japonais, artiste éclectique, Shiro Daïmon a été formé dès son plus jeune âge par les plus grands maîtres du théâtre traditionnel japonais. En 1969, par un besoin vital de se régénérer et de puiser en lui-même son inspiration, il se produit sous son nom. Ainsi naît son propre style, « Foeu Danse Théâtre », en déconstruction et



reconstruction toujours renouvelées, fruit de ses recherches dans un style original et contemporain. « Ma danse est une parfaite transgression. C'est une transe froide, un feu fou, voilà ma « Foeu Danse Théâtre ».

Il présente sa première création à Tokyo en cette même année 1969.

Il s'installe à Paris en 1976 où il travaille avec le saxophoniste Steve Lacy.

Depuis, il présente régulièrement ses spectacles en Europe et au Japon.

Le théâtre japonais a exercé une grande influence sur tout le théâtre occidental. De nombreux metteurs en scène, chorégraphes et comédiens y ont cherché leurs inspirations et il reste une matière de recherche inépuisable.

Tarifs : 10€ adultes

7€ étudiants et chômeurs

5€ scolaires

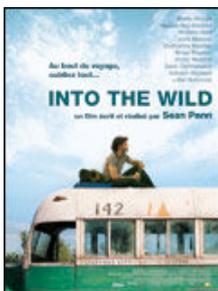
Renseignements et réservations au

05 53 62 45 16 ou 05 53 55 31 05

CINEMA

Salle de Spectacles du Château

Association Ciné-passion en Périgord : www.cine-passion24.com



Les séances du mois de Février et début mars

- Mercredi 06/02 - « **Survivre avec les loups** » à 20h30
- Lundi 11/02 - « **It's a free world** » à 20h30
- Mercredi 13/02 - « **Enfin veuve** » à 20h30
- Vendredi 15/02 - « **La graine et le mulet** » à 20h30
- Samedi 16/02 - « **Enfin veuve** » à 20h30
- Mercredi 20/02 - « **Into the wild** » à 20h30
- Mercredi 27/02 - « **Les 3 brigands** » à 15h
- Mercredi 27/02 - « **Benjamin Gates et le livre des secrets** » à 20h30
- Samedi 1er/03 - « **Astérix** » à 20h30
- Mercredi 05/03 - « **Max and Co** » à 20h30
- Samedi 08/03 - « **La visite de la fanfare** » à 20h30





CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

En février et mars sur notre canton

DATE	LIEU	HEURES	MANIFESTATIONS
FEVRIER			
5 février	Excideuil	20h30	Conférence dansée avec Shiro Daïmon, salle de spectacles du château.
6 février	Excideuil	10h30	Séance de contes à la bibliothèque municipale avec les conteurs de l'association Biblioconte.
6 février	Excideuil	20h30	Film « Survivre avec les loups », salle de spectacles du château
9 février	Excideuil		Début de l'exposition des oeuvres de l'artiste Elsa Mazeau retenue en résidence d'artistes, salle du Castelet, jusqu'au 2 mars.
9 février	Excideuil	16h30	Carnaval des enfants de l'école primaire avec l'association Africa Concept. Défilé dans les rues d'Excideuil suivi d'un spectacle salle du château et d'un repas à 19h30.
9 février	St Jory	20h	Loto, salle des fêtes de la commune.
9 février	St Médard	20h	Belote organisé par l'association de chasse, salle des fêtes de la commune.
10 février	St Médard	Après-midi	Partage musical avec des chants gospels, salle des fêtes de la commune.
11 février	Excideuil	20h30	Film « It's a free world », salle de spectacles du château.
13 février	Excideuil	20h30	Film « Enfin veuve », salle de spectacles du château.
14 février	Excideuil	9h/12h	Marché au gras et aux truffes : dernier marché primé de la saison consacré au canard avec démonstration de découpage de canard, dégustation de soupe de carcasses de canard et la venue du groupe folklorique de St Germain des Prés, sous la halle municipale. Ouvert à tous et à toutes.
15 février	Excideuil	20h30	Film « La Graine et le Mulet », salle de spectacles du château.
16 février	Excideuil	20h30	Film « Enfin veuve », salle de spectacles du château ».
17 février	Excideuil	15h30	Match de l'Avenir Excideuil Rugby contre Rugby Club Villeneuve XV
17 février	Excideuil	13h45	Match de l'équipe réserve du Football Club Excideuil St Médard contre Peyrignac, stade Jean Andrieux.
17 février	Excideuil	15h30	Match de l'équipe première du Football Club Excideuil St Médard contre Sarlat Marcillac 3 stade Jean Andrieux.
20 février	Excideuil	20h30	Film « Into the wild », salle de spectacles du château ».
20 février	Boulazac	20h30	Voix de l'Hiver : spectacle hors abonnement à l'Agora de Boulazac pour « L'homme qui rit ». Réservation obligatoire à l'avance auprès de D. Le Lan Tallet au 05 53 62 45 16
21 février	Excideuil	9h/12h30	Don du sang, salle du conseil de la Mairie.
27 février	Excideuil	15h	Film « Les trois brigands », salle de spectacles du château ».
27 février	Excideuil	20h30	Film « Benjamin Gates et le livre des secrets », salle de spectacles du château.
MARS			
1er mars	Excideuil	20h30	Film « Astérix aux jeux Olympiques », salle de spectacles du château.
2 mars	Excideuil	15h30	Match Avenir Excideuil Rugby contre AS Castelmoron et Laparade XV, stade Andrieux.
5 mars	Excideuil	20h30	Film « Max and co », salle de spectacles du château
5 mars	Excideuil	20h30	Formation des personnes intéressées pour être assesseurs et scrutateurs lors des élections, salle du conseil de la Mairie.
8 mars	Excideuil	20h30	Film « La visite de la fanfare », salle de spectacles du château.
9 mars	Excideuil	8h/18h	1er tour des élections municipales ET cantonales au NOUVEAU GYMNASE.
12 mars	Excideuil	20h30	Séance de contes à la bibliothèque municipale avec les conteurs de l'association Biblioconte.
16 mars	Excideuil	13h45	Match équipe réserve du FC Excideuil St Médard contre Bassillac2, stade Andrieux.
16 mars	Excideuil	15h30	Match équipe 1ère du FC Excideuil St Médard contre Proissans Ste Nathal.
16 mars	Excideuil	8h/18h	2ème tour des élections municipales ET cantonales au NOUVEAU GYMNASE.
29 mars	Excideuil	17h30	Assemblée générale de la Protection Civile, salle de spectacles du château.